

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13181

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

El Alaoui Benchad Nizar

Date de naissance :

11/11/1994

Adresse :

Tél. : 06 58 36 72 26

Total des frais engagés : 963,80

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

20/02/2023

Nom et prénom du malade :

EL ALAOUI Benchad NIZAR

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Tremble digestif

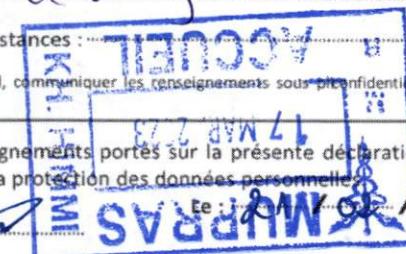
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :



2023

Déclaration de Maladie

N° W21-612054

153625

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/02/23 (cc)			300DH	INP : 091039099 Hepato-pancréatologique Bd. Oum Kéïm Rabat 1 ^{er} étage Outa Casablanca Tel : 05 22 90 05 22 / 06 61 51 22 3

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Dr. AOUAD - Pharmacie Centre en Pharmacie Rue Ahmed Akrad ex-aviateurs Oasis Casablanca - Tel 0522994975	20.02.23	663.80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODDF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
26533412	21433552
D	00000000
	00000000
35533411	11433553

[Création, remonté, adjonction]

Fonctionnel. Thérapeutique nécessaire à la profession

The diagram shows a circular DNA molecule with 24 numbered segments arranged in four quadrants. The top quadrant (H) has segments 1 through 8. The bottom quadrant (B) has segments 9 through 16. The left quadrant (D) has segments 17 through 20. The right quadrant (C) has segments 21 through 24. A horizontal arrow points from left to right through the center of the circle, and a vertical arrow points downwards through the center.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتورة رشيدة بن سكري Dr. Rachida BENSCRI

Hépato - Gastro
Entérologie - Proctologie
(Hémorroïdes - Fistule
- Fissure...)



اختصاصي في أمراض
الجهاز الهضمي
الكبد، جراحة البواسير
وأمراض المخرج

Pharmacie SARL D'ANED C.A.L.
34, Rue Hassan II, Casablanca - Tel 0522994975
MR Casablanca - Tel 0522994975

Casablanca, le : 20/02/23

Dr. Rachida BENSCRI
Hepato-Gastro-Enterologie-Proctologie
Bd. Oum Rabii Rés. Al Firdaus Imm L30
2ème Etage Oulfa - Casablanca
Tél : 05 22 90 05 22 / 06 61 51 22 34

EL ALAOUI Bouchra Nizar

270.00

- I 3.1

$$21.00 \times 02 = 42.00$$

libre ✓

$$\frac{00/23}{20.2.23}$$

(absent)

1.21. 299

58.80 ✓
Neflavon

1.21. 100

78.00 × 02 = 156.00

✓ Vglis ✓ 1.100

103.90 ✓ 1.100

Dulac ✓ 1.100

663.80

Dr. Rachida BENSCRI
Hepato-Gastro-Enterologie-Proctologie
Bd. Oum Rabii Rés. Al Firdaus Imm L30
2ème Etage Oulfa - Casablanca
Tél : 05 22 90 05 22 / 06 61 51 22 34

Bd. Oum Rabii Rés. Al Firdaus, Imm L30 - 2ème Étage - Oulfa
Casablanca - Tél. : 05 22 90 05 22 / 06 61 51 22 34

DC**Librax® 5/2,5 mg**

30 comprimés dragéifiés



6 118000 280019

LOT:22154 PER:11/2025
PPV:21,00 DHFabriqué sous licence **Meda**
par les laboratoires **Steripharma**
Z.I Lina N° 347 Sidi Maârouf - Casablanca
Amine TAHIRI, Pharmacien Responsable**à base de plantes naturelles**

NOFLAT

LOT : 155890N

DLUO : 11/2024

PPC : 75,00 DH

PROMOPHYDIS



PROMOPHYDIS



7 110910 200100

estinal

alimentaire

à base de plantes naturelles

NOFLAT

LOT : 155890N

DLUO : 11/2024

PPC : 75,00 DH

PROMOPHYDIS



PROMOPHYDIS



7 110910 200100

Probiotiques
Complément alimentaire**i3.1**

FAVORISE L'EQUILIBRE DE LA FLORE INTESTINALE

30 gélules

Distribué par :
Laboratoire
AXESS PHARMA
Lot N°67 Zone
Industrielle Sidi Hadd
Sousalem, Maroc

Autorisation Ministérielle N° :

DA209171704245DMP/20UCA/MAV2

PPC : 270,00 DH

AMM N° : 570/17 DMP/21/NRQ

LOT : 22098

PER : 02/2025

PPV : 102,00 DH

110668-03

AULCER® 20 mg

28 Gélules



6 118001 220038

NEOFORTAN® 160 mg

PPV 98DH80

EXP 09/2025

LOT 280573

NEOFORTAN®

10 COMPRIMÉS EFFERVESCENTS 100 mg



6 118000 031697

alimentaire